

Diplôme National d'Entraîneur 1 VB

Module 3 « méthodologie de projet »

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraîneur amateur. • Entraîneurs en formation professionnelle. • Dirigeants, bénévoles. <p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUCUN <p>Durée et lieu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 jours (16 heures) en présentiel, (dont 2 h en accompagnement individuel) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 heures en FEAD (dont 2 h en accompagnement individuel) <p>Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Salle de réunion équipée projection.</p> <p>Disposer d'un ordinateur en présentiel.</p> <p>Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.</p> <p>Intervenants</p> <p>Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley.</p> <p>Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.</p> <p>Contacts Référents</p> <p>Nicolas SAUERBREY DTN Adjoint en charge des Formations 06.69.30.05.92. nsauerbrey.dtn@ffvb.org Assistante de la Formation</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <p>Positionner l'action d'encadrement d'un groupe dans le cadre d'un projet structurant. À la structuration générale d'un club et à l'environnement général du volley-ball.</p> <p>Compétences visées</p> <p>Construire un projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constat de départ, diagnostic, contexte. • Les questionnements essentiels et réflexions sur la stratégie des actions à mener. • Planification et programmation, rétro planning par rapport aux objectifs intermédiaires et finaux. • Les ressources humaines et financières. • Construction budgétaire Rétro planning, planification. • La communication. • La mise en œuvre. • Évaluation, ajustements. <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : Etre licencié(e) FFvolley - Etre âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.</p> <p>Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La formation a une durée de 14 heures répartie sur 2 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley).</p> <p>Chaque séquence peut alterner : Apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP individuels ou de groupes ; travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé. Construction de documents. Présentation orales individuelles ou en groupes.</p> <p>Modalités de positionnement</p> <p>Un positionnement des candidats est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce</p>
--	---

01.58.42.22.25.

secretariat.formation@ffvb.org

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :

isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé :

para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : 144€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO : 204€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :

11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

questionnement est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 1 épreuve de certification :

- Mise en place d'une démarche de projet d'action au sein de sa structure associative sur une thématique qui lui conviendra.

Modalités de rattrapage

Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de s'inscrire à l'épreuve de rattrapage. Un accompagnement de 1h30 lui sera proposé.

- Cette épreuve consiste en une reprise de sa présentation, d'ajuster, modifier, compléter au regard des points non acquis.
- Une nouvelle présentation du projet se déroulera dans un délai maximum de 4 mois suivant la fin du module, en visioconférence.
- En cas de nouvel échec, le candidat est ajourné et devra se réinscrire au module, suivre la formation et représenter l'épreuve de certification.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné », "Rattrapage" sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====